

ARMORIQUE DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 4 753 440 euros
Siège social : 5 rue Buffon – 22000 SAINT BRIEUC
RCS SAINT BRIEUC 450 559 844

DECISIONS COLLECTIVES DU 16 FEVRIER 2010

LES SOUSSIGNES :

- **Madame Janine MEURIOT**,
demeurant à YFFINIAC (22120) – 5 Impasse du Douanier Rousseau,
- **Monsieur Franck MEURIOT**,
demeurant à MESLIN (22400) – Bourg de Trégenestre – 7 rue de l'école,
- **Monsieur Thierry MEURIOT**,
demeurant à SAINT DONAN (22800) – Langourlay,
- **Madame Carole STALAVEN**,
demeurant à PLOUFRAGAN (22440) – 6 rue d'Anjou,
- **Madame Muriel MAZZINGHI**,
demeurant à PLOUEZEC (22440) – 10 rue de la Chapelle Saint Riom,
- **Monsieur Guy MEURIOT**,
demeurant à YFFINIAC (22120) – 5 Impasse du Douanier Rousseau,
- **Madame Soazig MEURIOT**,
demeurant à MESLIN (22400) – Bourg de Trégenestre – 7 rue de l'école,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

1. Ils sont les seuls associés de la Société ARMORIQUE DEVELOPPEMENT, dont le capital de 4 753 440 € est divisé en 475 344 actions réparties ainsi qu'il suit :

- Madame Janine MEURIOT (actions en usufruit)*	195 382 actions
- Monsieur Franck MEURIOT	68 134 actions
- Monsieur Thierry MEURIOT	68 134 actions
- Madame Carole STALAVEN	61 614 actions
- Madame Muriel MAZZINGHI	61 614 actions
- Madame Janine MEURIOT	19 983 actions
- Madame Soazig MEURIOT	466 actions
- Monsieur Guy MEURIOT	17 actions

* 195 382 actions en usufruit : 97 691 actions détenues en nue-propriété par Monsieur Thierry MEURIOT et 97 691 actions détenues en nue-propriété par Monsieur Franck MEURIOT.

2. L'article 18 des statuts de la société prévoit que les décisions collectives peuvent être adoptées par un acte signé par tous les associés.

3. Par courriers en date du 9 février 2010, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, co-commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Philippe OLAYA, co-commissaire aux comptes suppléant, ont démissionné de leurs fonctions respectives, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009.

4. Par courriers également en date du 9 février 2010, les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et BEAS, respectivement co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant, ont également mis fin à leurs fonctions, leur démission prenant effet à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009.

SONT CONVENUS DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les soussignés prennent acte de la démission de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES et de Monsieur Philippe OLAYA de leur mandat respectif de commissaire aux comptes titulaire et de commissaire aux comptes suppléant.

Les soussignés décident à l'unanimité de nommer en remplacement :

- la société KPMG AUDIT OUEST SAS, domiciliée Immeuble le Palatin – 3 cours du Triangle – 92939 Paris La Défense, en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- la société KPMG AUDIT NORMANDIE SAS, domiciliée Immeuble le Palatin – 3 cours du Triangle – 92939 Paris La Défense, en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

DEUXIEME DECISION

Les soussignés, prenant également acte de la démission des sociétés DELOITTE & ASSOCIES et BEAS, respectivement commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant, décident à l'unanimité de ne pas pourvoir à leur remplacement.

TROISIEME DECISION

Les soussignés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs à Monsieur Luc LEMAIRE, Monsieur Pascal ENAULT et plus généralement au porteur d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales et réglementaires.

Le présent acte sera consigné sur le registre des décisions collectives tenu au siège social.


Certifié conforme
Monsieur Luc LEMAIRE